0.80

Le Vrai Socialisme

PETIT
CATÉCHISME POPULAIRE

D'APRÈS

LA LOI DE NATURE

PAR

PEDRO NADA

GAND
TYPOGRAPHIE S. LELIAERT, A. SIFFER & Cie
RUE HAUT-PORT, 52

1887

LE VRAI SOCIALISME.

181.

Le Vrai Socialisme

PETIT

CATÉCHISME POPULAIRE

D'APRÈS

LA LOI DE NATURE

PAR

PEDRO NADA

GAND
TYPOGRAPHIE S. LELIAERT, A. SIFFER & Cie
RUE HAUT-PORT, 52

1887

LE VRAI SOCIALISME.

Qu'est-ce que le vrai Socialisme?

C'est l'ensemble des conditions tendant à procurer à l'Homme vivant en société la plus grande somme possible de bien-être moral et matériel.

Quelle est la 1e de ces conditions?

C'est de nous conformer en tout et pour tout à la loi de Nature.

En quoi consiste cette loi?

Elle consacre l'Autorité et la Liberté.

Quelle est l'autorité naturelle?

D'abord, celle de Dieu sur ses créatures; ou selon les matérialistes, celle des lois de la Nature sur tout être organisé, et qu'on ne viole jamais impunément.

C'est ensuite celle des Parents sur leurs enfants, qui, dans les premières années de leur existence, ne pourraient vivre sans eux.

C'est enfin celle que la société elle-même a constituée pour la garantie des droits de tous, et qui est essentiellement responsable et révocable comme tout mandataire.

Qu'est-ce que la liberté naturelle?

C'est le droit de satisfaire les besoins que nous tenons de notre nature, et généralement de faire tout ce qui nous plait, sans devoir en demander l'autorisation préalable ni la ratification à n'importe qui.

Ce droit est-il absolu et sans limites?

Il est *absolu*, parce qu'il est inhérent à notre nature, qu'aucun Gouvernement, aucune Constitution, aucun Pouvoir, quel qu'il soit, ne saurait y porter atteinte sans se rendre coupable du crime de Lèse-Humanité.

Il est *sans limites*, aussi longtemps qu'il est la liberté. Qui donc pourrait s'élever au dessus de la nature, corriger son œuvre, nous attacher des lisières, et ne les allonger qu'au gré de ses caprices ou de sa myopie? (1)

Si la liberté est sans bornes, ne donne-t-elle pas le droit d'attenter à celle d'autrui?

Évidemment non. Attenter au droit d'autrui, ce n'est plus la liberté, c'est la *licence*, c'est la négation même de la liberté, du droit de tous, au profit de celui-là seul qui se pose en ennemi de ses frères.

Il y a donc égalité dans la liberté?

Certainement. La liberté n'est pas même possible sans l'égalité qui en est la condition et la garantie.

L'égalité est-elle absolue et sans limite comme la liberté?

Oui, en tant qu'il s'agit du droit, de la liberté que nous tenons de notre nature. Quel nain doré ou couronné pourrait se croire né pour commander, et des millions d'hommes comme lui, créés pour lui obéir? Ne serait-ce pas le comble de l'outrecuidance?

Mais l'égalité n'est plus possible quand il s'agit de certaines ressources personnelles, ou de positions hiérarchiques déléguées.

Si p. ex. l'ouvrier actif, intelligent et sobre, parvient à l'aide de ses économies, à subvenir aux besoins de sa famille, même en cas de chômage ou de maladie, le fainéant, l'ivrogne, ne jouiront pas de la même aisance, et cette inégalité dérive de la nature même des choses.

Si pour la direction des travaux miniers, le hiercheur p. ex. était l'égal du porion, de l'ingénieur, s'il y avait autant de voix souveraines que de travailleurs, comment

---

(1) Nous ne parlons ici que des relations humaines, au point de vue exclusivement humain, sans préjudice à la question morale et aux devoirs envers Dieu.

éviter les conflits, les fausses manœuvres? Comment atteindre le but pour lequel il faut un concours discipliné?

Il en est de même dans l'État, où chacun de nous ne peut être en même temps commissaire de police, juge, législateur et directeur du pouvoir administratif.

La liberté et l'égalité naturelles sont-elles respectées par les Gouvernements existants?

Avant de répondre à cette question, il faut en examiner plusieurs autres.

Et d'abord, comment des gouvernements se sont-ils établis dans le principe et sont-ils parvenus jusqu'à nous?

Le premier des Gouvernements et le plus légitime de tous, fut celui du *père de famille.*

La famille s'étendit, devint Tribu; mais l'Auteur commun, l'ancêtre vivait encore. Ce fut le gouvernement *patriarcal*, la continuation de l'autorité naturelle du Père de famille.

La Tribu, à son tour, devient Peuplade, Nation. L'auteur commun a disparu. Il n'y a plus qu'une réunion d'hommes libres et égaux devant le droit.

Il ne faut pas, comme on l'a écrit, un contrat social pour former la société : elle existe de fait, avec tous ses droits et tous ses devoirs, tels qu'ils résultent de la nature même de l'homme.

Supprimer la société serait supprimer l'Humanité même.

Mais les droits de tous seront-ils respectés? Les devoirs naturels seront-ils remplis par chacun des Membres de l'Association?

C'est ici qu'un *pacte* intervient, non pas pour créer ces droits et ces devoirs, mais pour les *garantir* contre toute infraction, et pour confier à des délégués le soin de faire observer par tous ce pacte fondamental.

Voilà le premier Gouvernement en dehors de la famille, le premier légitime, bien entendu. Nous ne parlons pas de ceux qui doivent leur origine à la force

ou à l'intrigue, ni de ceux qui ont, comme celui de Moïse, une institution divine.

Mais pour que ce gouvernement conventionnel soit légitime, il doit avoir été soumis à l'agréation de tous et voté au moins par la majorité.

Il faut tenir compte sans doute des minorités; mais si celles-ci ne se soumettaient pas, dans une juste mesure, à la décision du plus grand nombre, il n'y aurait plus de société possible, plus d'action commune, mais des tiraillements incessants, l'anarchie, la guerre civile.

Seulement, d'après le droit, tous sont consultés et appelés à voter. C'est comme on le réclame de nos jours, le suffrage universel.

La Constitution belge ne reconnaît pas le **suffrage universel.** C'est une faute; disons le mot, c'est un crime politique.

De quel droit une centaine de mille privilégiés imposent-ils leur volonté à plus de cinq millions de leurs frères?

Les déshérités ne sont-ilspas leurs égaux devant le droit? Ne sont-ils pas libres, et par conséquent autorisés à repousser des lois qui se font sans eux et souvent contre eux?

Le régime censitaire n'est pas seulement une violation du droit naturel, c'est une immense bévue politique, c'est un germe de mécontentement et d'antagonisme entre citoyens parqués par catégories, c'est la guerre civile en perspective.

Mais n'est-il pas dangereux d'appeler au scrutin des masses ignorantes et faciles à égarer?

Supposons qu'il y ait danger, le *droit* en existe-t-il moins? Et n'est-ce pas un plus grand danger de *violer le droit*, sans lequel la société ne serait plus qu'une réunion de gens armés les uns contre les autres?

Refuser au Peuple le vote, sous prétexte qu'il pour-

rait en abuser, ressemble à retirer à celui qui a faim toute nourriture, par le motif qu'il pourrait se faire mourir d'indigestion.

C'est toujours la prudence à courte vue de quelques hommes qui veut se substituer au droit de leurs semblables, à la loi même de la Nature.

Et ceux qui s'élèvent ainsi au dessus de leurs frères, sont-ils réellement les plus dignes?

Ils ont plus d'argent, voilà tout.

Un électeur atteignait le cens parcequ'il payait pour son âne. Un jour l'âne meurt et l'électeur est rayé : d'où la conséquence que ce n'était pas l'homme mais l'âne ou le sac de sous qui votait.

La supériorité morale des classes dirigeantes est souvent plus apparente que réelle.

Où la plupart des favorisés de la fortune ont-ils appris les lois qui régissent le monde, le droit, l'économie politique, la science des faits et non pas les préjugés dont ils sont nourris?

N'est-ce pas dans les cafés, dans des journaux, payés pour avoir tel jour telle opinion, dans les hippodromes, des parties de chasse ou dans les couloirs de théâtres de chanteuses et de baladines?

Est-ce dans les juiveries de la finance, dans les jeux de bourse et dans ces tripôts où la malchance conduit si souvent au suicide, qu'ils vont chercher ce qui, d'après eux, les élève au dessus des autres hommes?

Consultons au surplus nos listes électorales. Quel est l'élément dominant dans les grandes villes, ces centres de lumière, comme on les appelle? Quelles sont les voix qui font pencher la balance? Ne sont-ce pas celles de ces milliers de petits cabaretiers et débitants de boissons, aux mœurs aussi frelatées que leur genièvre?

Et quand un immense danger menace une vie humaine, chez qui trouve-t-on le plus souvent cet élan du cœur, ce dévouement qui fait risquer sa vie pour sauver celle des autres? N'est-ce pas chez l'homme du Peuple?

Sans doute les classes élevées nous donnent de nobles exemples de vertus publiques et privées et peuvent citer avec fierté quelques uns des leurs parmi les princes de la science; mais ce sont là des cas particuliers, tout comme lorsqu'un simple pâtre parvient jusqu'au trône pontifical.

Les classes dirigeantes, quelles qu'elles soient, sont d'ailleurs enclines à se faire la part large des avantages, et à laisser aux autres le plus lourd fardeau des charges. Est-il juste que le paria de la fortune confie le soin de ses intérêts à celui-là seul qui trouve dans la position qu'il s'est arrogée des intérêts contraires? Autant faire régir les moutons par les loups.

Mais si tout le monde est appelé à voter, ne va-t-on pas se trouver en présence d'un vaste marché de consciences?

La vénalité existe aujourd'hui, dans certaines proportions; mais n'est-il pas plus difficile de corrompre dix mille électeurs qu'une centaine?

D'ailleurs si l'électeur qui a vendu son vote trahit les intérêts du Pays, au profit de qui le fait-il? N'est-ce pas en faveur du riche qui a pu le payer? Donc le mal existe moins au bas qu'au haut de l'échelle sociale.

Voyez la campagne. L'élément travailleur y domine, et c'est là que les doctrines démoralisatrices ont le moins d'influence.

Et puis, les masses qui se seraient laissé égarer, ne s'apercevraient-elles pas de leur erreur? Ne sont-ce pas les humbles, les pauvres qui souffrent en premier lieu d'une mauvaise législation? Ils seraient bien vite instruits par l'expérience.

En Belgique, l'ouvrier est généralement bon, honnête, laborieux, possédant de véritables instincts sociaux.

Dans quelques grands centres industriels seulement, des empoisonneurs de l'opinion sont parvenus à recruter des artisans de désordre; mais le Pays tout entier proteste et les égarés mêmes rentrent au bercail.

Ne craignons donc pas le spectre rouge du suffrage universel. Voyons plutôt l'injustice du suffrage restreint et les dangers plus réels auxquels il nous expose.

Faut-il proclamer immédiatement le suffrage universel?

Si d'autres questions ne venaient pas compliquer celle-ci, il faudrait répondre *oui*. Il n'y aurait pas de motif de retarder l'acte de réparation d'une longue injustice.

Malheureusement, on ne peut changer les conditions du vote sans toucher à la Constitution; et si l'on en révise un article, bien d'autres suivront. C'est ce que ne cachent pas ceux qui réclament le plus vivement la révision.

Nous n'adorons pas la Constitution comme un fétiche. Le lendemain d'une révolution, elle est née de la confusion des aspirations démocratiques de l'époque et des résistances monarchiques de l'Europe. De là des contradictions, la consécration de conséquences incompatibles avec les prémisses, des dispositions contraires au droit naturel.

Mais malgré ces taches qui la déparent, la Constitution proclame le principe fécond de la liberté, en tout et pour tous, et en fait d'heureuses applications.

C'est là le secret de cette force qui l'a fait résister, intacte et respectée, aux ébranlements qui depuis cinquante ans, ont si souvent ensanglanté et changé la face de l'Europe. De là cette grandeur morale d'un tout petit pays et cette ère de prospérité qui ne décline en ce moment que devant des guerres de tarif et la concurrence du monde.

Serait-il prudent de toucher aujourd'hui à cette arche sainte, à ce palladium de notre existence politique?

La Belgique est divisée en partis dont les plus remuants ont déjà eu recours au gourdin, à la dynamite, et qui proclament la destruction du capital et de ceux qui le possèdent, par la hache, le fusil et le pétrole.

Attaquer la Constitution, ne serait-ce pas faire

appel à toutes les doctrines subversives qui attendent à la porte du Parlement?

L'union est notre devise. La solidarité des intérêts est la base des sociétés, la fraternité humaine est la loi de notre nature; et nous irions de gaîté de cœur, ouvrir les portes à la guerre civile, à la révolution peut-être!

La *Révolution!* Sans doute elle peut, quand le mal règne, quand l'injustice est au comble, devenir un saint devoir. Qui p. ex. n'applaudirait à la Pologne reconquérant sa Foi libre et sa nationalité?

Mais il en est des cataclysmes politiques comme des poisons en médecine. La nécessité seule en justifie l'emploi.

C'est qu'une révolution est un attentat à la vie de milliers de citoyens qui tombent dans les horreurs d'une lutte fratricide; elle est le chômage de l'industrie, la paralysie du commerce, la ruine du Pays! Elle laisse longtemps les ouvriers sans travail et sans pain!

Et pourquoi la révolution aujourd'hui? Pour nous livrer aux expériences de ces jongleurs politiques, de ces déclamateurs d'assemblées populaires, qui n'ont d'autre science sociale que les théories vagues de l'imagination en délire?

Est-ce en vidant notre bourse et en taillant dans notre chair, que ces médecins de contrebande doivent apprendre à se guérir de leurs folies?

Et qui ne voit que des voisins puissants sont prêts à profiter de nos malheurs? La Belgique riche et industrieuse est un objet de convoitise. Libre, elle offusque le Pouvoir fort, celui qui prime le droit. Voulons-nous nous exposer à faire sombrer notre nationalité? Cherchons-nous à devenir Français ou Prussiens, à nous voir morceler peut-être comme la Pologne, en payant du magnifique port d'Anvers la neutralité de l'Angleterre?

Est-ce ainsi, que nous obtiendrions le suffrage universel? et qui de nous en voudrait à ce prix?

Attendons des temps meilleurs. Que le calme renaisse dans les esprits. Nous entrons dans une ère d'apaisement. Le Ministère s'occupe sérieusement des intérêts publics. Il a mis fin au régime des impôts croissants et des emprunts sans compensation, il allège annuellement les charges du budget, il consulte par tout le Pays, les citoyens riches ou pauvres, savants ou praticiens qui peuvent l'éclairer sur les besoins de notre industrie, de l'agriculture, du commerce. Il fait disparaître chaque jour des abus administratifs. C'est en un mot, un Ministère qui veut sincèrement le bien et le fait, dans la mesure du possible, malgré les charges injustifiables que lui ont léguées ses prédécesseurs.

Si un reproche pouvait lui être fait, ce serait peut-être d'user de trop de ménagements envers ses adversaires. Pourquoi par exemple payer encore les traitements d'attente aux vaincus de la lutte scolaire? Qu'on pensionne ceux qui y ont droit; mais pourquoi nourrir dans le fainéantisme, aux dépens de la caisse de tous, ces instituteurs qui n'ont quelquefois pas donné une seule leçon, et qui, nommés pour le combat, veulent faire payer à perpétuité leur défaite par ceux qu'ils n'ont pu mettre sous leurs pieds? Il est temps qu'à la générosité succède l'épargne du denier de l'ouvrier, qui est la principale source du trésor public.

Nous ne sommes pas monarchiste, mais nous devons rendre hommage à la vérité. La dynastie régnante jouit en Europe d'une considération qui n'a pas peu contribué au respect de notre nationalité. Le Roi actuel, à qui nous reprochons son militarisme, a cependant bien mérité de l'Humanité par ses sacrifices pour appeler à la civilisation trente millions d'hommes plongés encore dans les horreurs de l'esclavage et du cannibalisme. Il a bien mérité de la Belgique en particulier en ouvrant à son industrie, étouffée dans d'étroites frontières, le vaste marché de régions inexplorées avant lui. Serait-il juste, serait-il utile au Pays de le remplacer par un de ces péroreurs des meetings de la dynamite?

Voilà pourquoi nous croyons devoir attendre le suffrage universel des progrès de l'opinion publique, tout en nous acheminant vers lui, dans les limites de la Constitution.

Préparons le règne de la justice, mais ne faisons pas de la Belgique un charnier, ne livrons pas sa dépouille aux vautours qui la guettent.

Le régime capacitaire ne pourrait-il être provisoirement ajouté au sens électoral?

Non pour les élections générales, à moins de réviser la Constitution, ce qui serait en ce moment le plus grand des dangers.

Quel est d'ailleurs le titre des prétendus capacitaires ?

Leur a-t-on fait passer un examen *moral ?* Les a-t-on interrogés sur les *droits* et les *devoirs* de l'homme vivant en société ? A-t-on élaboré un questionnaire uniforme, touchant surtout aux nécessités de l'ordre social? Loin de là, les inquisiteurs de la capacité d'autrui ont souvent montré par la chinoiserie de leurs questions leur propre incapacité. Des élèves peuvent ainsi rebuter leurs professeurs.

L'électeur doit moins savoir si Alexandre de Macédoine a vécu avant César, que connaître un art, un métier, une profession utile, les besoins réels de son commerce, de son industrie. Au lieu de psalmodier des *tra la la*, ou de les racler sur un piano quelconque, qu'il étudie sérieusement tout ce qui doit faire de lui un bon citoyen, les lois naturelles qui régissent le Monde et dont la violation, conseillée par des tribuns aveugles ou intéressés, entraînerait à l'abîme.

Le suffrage universel seul est juste; mais dans l'espoir de l'obtenir ne courons pas à notre suicide comme nation.

Toutes les questions examinées ci-dessus tiennent plutôt à l'ordre politique qu'aux doctrines socialistes proprement dites. Que faut-il penser de ces doctrines?

D'abord, elles sont aussi multiples et aussi changeantes que les vagues de la mer. Laquelle est la vraie? Et la vérité d'aujourd'hui est-elle celle de la veille? Sera-t-elle celle du lendemain? Qu'y-a-t-il de sérieux dans ces affirmations successives du pour et du contre?

L'Antiquité avait déjà cherché à résoudre le problème. Un philosophe, qu'à raison de l'élévation de quelques unes de ses pensées, on a qualifié de divin, admettait l'esclavage, c'est-à-dire l'homme devenu chose, qu'on achète, qu'on vend, qu'on courbe au travail sous les verges, qu'on accouple pour en retirer des produits, qu'on sépare de sa compagne, qu'on accouple de nouveau, selon ses calculs ou ses fantaisies, et qu'on tue même sans responsabilité devant la loi.

Ce *divin* philosophe admettait la promiscuité de la femme. Celle-ci devait appartenir comme récompense aux hommes forts et courageux, défenseurs de la Patrie. Les enfants étaient arrachés à la mère. Ils étaient la propriété de l'Etat, et celui-ci faisait mourir ceux dont la constitution faible ne promettait pas de robustes soldats.

Tel était l'idéal de la philosophie.

On a imaginé et prêché jusqu'à nos jours, la **communauté des biens**; mais vous tous, ouvriers honnêtes et laborieux, consentiriez-vous à partager avec des mendiants de profession votre petit pécule, le fruit de votre travail, ce dont vous avez besoin pour nourrir votre famille?

Serait-il plus juste de dépouiller ceux qui, par leur travail ou celui de leurs Parents, jouissent de quelque fortune?

Mais vous tous, ouvriers, n'aspirez-vous pas à l'aisance dans vos vieux jours? Beaucoup de vos compagnons de peine ne sont-ils pas parvenus ? Combien de millionnaires d'aujourd'hui n'ont-ils pas débuté par la pioche ou la brouette? Si vous parveniez à votre tour, consentiriez-vous à mettre en commun le fruit de

votre long et pénible labeur, de votre épargne, de vos privations de tous les jours?

Et si tout est en commun, le *fainéant ne vivra-t-il pas aux dépens du travailleur?*

Des esprits spéculatifs ont cherché à prévenir cette anomalie, et l'on a vu éclore le phalanstère, le S[t] Simonisme, et toute une série de systèmes plus ou moins analogues.

La base de tous ces systèmes est le renversement des lois de notre nature, la suppression de toute liberté. L'Homme ne s'appartient plus, il devient un rouage de la machine phalanstérienne. Il pouvait devenir mathématicien, on le fait savetier. Tout est imposé. En dehors du règlement, plus rien.

Le S[t] Simonisme proclame le principe : « A chacun selon ses capacités, à chaque capacité selon ses œuvres ».

Mais qui est juge des œuvres et des capacités? N'est-ce pas toujours un homme, faible comme nous et exposé à mille préjugés? Ne trouvera-t-il pas toujours plus méritoires ses propres œuvres et celles de ses amis?

On a voulu introduire ces brillantes rêveries dans le domaine des faits. De belles intelligences se sont passionnées et ont prêché la rénovation sociale. Il y eut dans l'opinion publique des moments de surprise, d'hésitation; mais le flambeau qui devait éclairer le monde s'est éteint faute d'aliment. Le rêve n'a pu tenir devant la réalité.

D'autres, renouvelant l'utopie des Gracques, réclament le **partage des biens**.

Un sectateur de cette école se présente un jour chez un des princes de la finance et lui formule ses prétentions. C'est juste, lui répond l'interpellé. On me suppose une fortune d'autant de millions. Il y a dans le Pays tel nombre d'habitants. A parts égales, cela fait 2 francs par tête. Citoyen, voilà vos 2 francs.

On a calculé que la fortune entière de la Belgique ne représenterait pas six mille francs par habitant.

Les uns feraient valoir ce petit capital, d'autres le dissiperaient en quelques jours. Faudrait-il recommencer le partage, le recommencer encore après chaque inégalité produite? Mais ne serait-ce pas le paradis des paresseux et l'enfer des travailleurs?

Aujourd'hui les revendications ont pris une forme plus brutale. L'argument suprême, c'est la hache, le fusil, le pétrole, la dynamite. Ce que recommandent certains braillards de meetings, c'est **la destruction du capital et de ceux qui le possèdent**. Joignant l'œuvre au conseil, la Commune a couvert Paris de sang et de ruines, et le bassin de Charleroi a vu recommencer l'œuvre de destruction.

Mais ne voyez-vous pas que c'est de la folie?

Une usine représente une valeur, un million quelquefois et plus encore. Croyez-vous vous enrichir en détruisant une partie du capital social?

Et quand vous l'aurez anéantie, que deviendront les ouvriers qui trouvaient dans l'usine incendiée leur instrument de travail?

Il faudra la reconstruire, c'est-à-dire consacrer à cet instrument un capital double, celui que vous aurez perdu par votre faute et celui par lequel vous l'aurez remplacé. En serez-vous plus riches?

Si l'instrument du travail coûte le double, la journée de l'ouvrier en sera-t-elle augmentée? N'est-ce pas la réduction qui devient probable?

Et pendant tout le temps de la reconstruction, où trouverez-vous le travail et le pain de tous les jours?

Si des frères vous viennent en aide, ils diminuent d'autant leurs ressources, ils détournent de leurs entreprises utiles des fonds servant à vous faire vivre sans rien faire. Le capital social diminue de toute la somme de travail dont vous êtes forcés de vous abstenir.

Et pendant que la production nationale est arrêtée, l'Étranger nous inonde de ses produits. Est-ce ainsi que vous voulez relever l'industrie belge?

Et quand par votre faute, l'Étranger aura pris possession de notre marché, croyez-vous par vos efforts tardifs, pouvoir récupérer le terrain perdu?

Vous aurez inauguré le régime des grèves. Vous implorerez, peut-être en vain, la fin des chômages.

Et pourquoi? Parce que vous aurez méconnu la loi de notre nature, la solidarité qui unit les hommes, qui fait la prospérité des nations; parce qu'à l'amour vous aurez substitué la haine, que dans votre aveuglement vous aurez détruit ce qui vous faisait vivre, et que moins excusables que les sauvages de la presqu'île Péron, vous aurez tué vos frères, non pour les manger, à défaut d'autre nourriture, mais pour le plaisir de faire retomber leur sang sur votre tête!

Et vous croyez que ceux qui vous prêchent le pillage et l'homicide, sont vos amis!

Mais si vous parveniez à l'aisance et que d'autres fussent dans le besoin, c'est vous alors qu'ils conseilleraient de dévaliser et de tuer. Toute leur science se résout en ce seul mot : *destruction*.

Sont-ils au moins sincères dans leurs croyances?

Mais parmi ceux qui veulent régénérer le monde par le fer et la dynamite, n'en est-il pas qui prélèvent sur votre maigre salaire le prix de leurs déclamations insensées? N'en est-il pas qui deviennent propriétaires? D'autres ne se sont-ils pas convertis aux douceurs du budget et au meilleur des régimes dans le meilleur des mondes possibles?

D'autres ne possèdent-ils pas maison en ville, maison de campagne, des terres, des fermes, un capital en portefeuille? Ne les voit-on pas gagner des 10, des 20 et des 50,000 fr. à la fois?

Demandez leur donc de partager avec vous, d'apporter leur fortune à l'œuvre commune, de réaliser, pour ce qui les concerne, la doctrine qu'ils vous prêchent, et vous verrez ces tribuns de comédie plus conservateurs que ceux qu'ils voudraient abattre.

Pourquoi donc leurs déclamations furibondes contre le capital qui vous fait vivre? N'est-ce pas parce que vous êtes le nombre, la force, et qu'ils espèrent en vous trompant, se soulever sur vos épaules pour parvenir au sommet des fonctions publiques? L'habit brodé ne déplait pas à certains démagogues.

Et vous qui aurez arrosé de votre sang la terre d'où surgira cette fournée de parvenus, vous qui laisserez peut-être sur le champ de bataille un père, un frère, un fils, quel prix recevrez-vous de votre sacrifice? Vous voyez aujourd'hui des combattants de septembre agonisant dans la misère, tandis que les hommes du lendemain, ceux qui au moment du danger avaient soin de se tenir blottis dans leurs maisons, sont fatigués d'être ministres, ambassadeurs, directeurs de puissantes sociétés auxquelles ils ont apporté le relief de leurs jeunes dignités.

On vous lance dans l'arène. A vous les horions, les balles. D'autres se pareront de vos titres, s'enrichiront, deviendront les puissants du jour. On vous enseigne tout simplement le métier de dupes!

Faut-il donc désespérer de toute réforme sociale? L'ouvrier est-il condamné à lutter éternellement contre la misère?

L'affirmer serait un blasphème. L'homme est né pour le travail, mais le travail ennoblit et doit aboutir au bien-être modeste, le seul possible pour tous.

Laissons de côté les rêves, les extravagances, les crimes qui souillent si souvent la plus noble des causes, et voyons, en nous fondant sur l'expérience des siècles, et surtout sur les lois de la nature humaine, ce qui peut, ce qui par conséquent doit être fait pour le Peuple.

Et d'abord, la propriété est-elle légitime?

Chacun est naturellement propriétaire de tout ce qui est son œuvre, le produit de son travail.

Il l'est également des objets mobiliers qu'il achète et qu'il paye au propriétaire.

Mais n'y a-t-il pas des choses non susceptibles de

propriété privée et dont l'usage appartient à tous? L'air que nous respirons, la mer qui nous porte ne sont-ils pas imprescriptibles? N'en est-il pas de même de la Terre qui nous nourrit? De quel droit le 1er occupant dirait-il : ce sol est à moi, j'en abuse selon mon bon plaisir; que ceux qui viennent après moi meurent de faim. Cela ne me regarde pas.

La propriété ainsi conçue serait la confiscation de la chose commune au profit de quelques uns, ce serait réellement le vol.

Mais est-ce bien ainsi que la propriété s'est établie?

La Terre était inculte. Un homme s'avise le premier d'un commencement de culture : il obtient par son travail des fruits que le sol n'aurait point produits sans ce travail. Ces fruits ne sont-ils pas à lui? Sa main-d'œuvre a donné au sol une plus value. Cette plus value ne lui appartient-elle pas?

Le sol doit rester propriété commune, mais celui qui l'a rendu fertile a droit à cette valeur créée par lui. C'est ce qui a passé dans la pratique. L'occupant, le créateur de la plus value, devient nominalement le propriétaire de la terre même, mais en réalité, il n'en est que l'usager. L'État qui représente la généralité des habitants, en conserve le domaine éminent, c'est à dire la propriété réelle. Il bénéficie même de la valeur créée par le particulier, puisque son droit de domaine éminent affecte la propriété avec toutes ses améliorations.

Ce droit s'exerce par le prélèvement de l'impôt foncier, par les droits d'enregistrement et de mutation, par les expropriations pour cause d'utilité publique; par l'expulsion même du propriétaire nominal qui ne payerait pas ses contributions.

L'État, c'est à dire la communauté, a déjà reçu de cette manière des milliards de fois la valeur du sol et continue ses recettes au profit de la masse.

La propriété se réduit donc à l'usage plus ou moins long d'un sol primitivement aride, dont on a payé et dont on paye encore chaque jour la valeur, et dont on partage avec l'État, dans certaines proportions, la plus

value qu'on a créée soi-même, achetée ou héritée de ceux qui l'ont créée.

La propriété, telle qu'elle existe de fait, est donc légitime. Elle n'est que la rémunération du travail.

Plusieurs parmi vous sont parvenus à payer quelque lopin de terre et à y construire eux-mêmes une humble chaumière. Que diriez-vous si la foule de ceux qui préfèrent la mendicité au travail venaient vous expulser? Ne crieriez-vous pas au vol, à l'infamie? Pourquoi donc feriez-vous à d'autres ce que vous ne permettriez pas qu'on vous fît?

La pleine propriété aux mains de l'**État** serait d'ailleurs féconde en inconvénients.

Il y aurait d'abord tout un personnel d'administrateurs et de surveillants vivant du revenu de la propriété, et par conséquent aux dépens du Public à qui elle appartiendrait.

Les biens ainsi administrés ne sont jamais cultivés avec les soins qu'y apporte l'industrie privée. Ce serait une nouvelle cause d'appauvrissement général.

On enlèverait aux particuliers le stimulant le plus actif de leur travail, l'espoir de devenir un jour propriétaires.

Et qui ne voit que dans cet ordre de choses, le citoyen disparaît pour devenir l'obligé, le serviteur, presque le serf de l'État, maître souverain de toute la fortune foncière, pouvant jeter sur le pavé, faire mourir de faim quiconque aurait le malheur de ne pas aduler sa toute-puissance, son omniscience et son infaillibilité?

Et pour aboutir à ce résultat, on commencerait par ruiner, non seulement les riches, qui sont le petit nombre, mais les innombrables artisans, ouvriers, cultivateurs, qui possèdent ne fût-ce qu'une bicoque ou quelques ares de terrain!

Dans l'espoir de s'enrichir, on débuterait par la ruine générale.

Ne touchons donc pas à la propriété, pas plus qu'au capital qui n'est que l'épargne, le produit accumulé du travail.

Le **capital!** Il faut, dit-on, le détruire. Mais pourquoi donc travaillez-vous tous les jours? N'est-ce pas pour créer de nouvelles ressources? Et quand vous y serez parvenus, faudra-t-il les détruire à leur tour? Et de quoi donc vivrez-vous alors? Vous tous qui êtes des hommes de bon sens, ne voyez-vous pas qu'on vous tient le langage des pensionnaires de Bicêtre ou de Gheel? Pour vous enrichir, vous devez, non pas conserver l'épargne, mais l'anéantir. Voilà ce qu'on ose vous prêcher!

Mais la richesse n'est-elle pas trop inégalement répartie?

N'est-il pas douloureux de voir des milliers de nos frères agoniser dans le dénuement le plus complet, tandis que certains privilégiés vivant dans l'or, se gorgent de délices et se vautrent dans tous les vices de la paresse luxueuse?

Sans doute cela est déplorable, et il faut, dans la mesure du possible, porter remède aux abus.

Ne perdons pas de vue cependant, que ces inégalités sociales dérivent de la liberté qne nous tenons de notre nature. L'un a le coup d'œil juste, choisit sa voie et atteint le but; l'autre se trompe de chemin et s'affaisse en route. L'un fait fructifier le produit de son travail, l'autre le disperse en prodigalités. L'État ne peut pas se faire le tuteur de chacun, le conduire par la main et gérer ses affaires. Ce serait réduire l'homme à l'état d'automate, en faire un simple rouage de l'action gouvernementale, quelquefois moins sage que lui-même; en un mot, ce serait la plus intolérable des tyrannies.

Pour que l'État pût intervenir dans la distribution du capital social, il faudrait même qu'il le possédât tout entier, qu'il en fût maître. C'est alors qu'il nous tiendrait tous dans sa main. L'Homme serait anéanti. Il n'y aurait plus que l'État-cerbère, s'engraissant de notre substance et paralysant tout effort individuel chez ceux qui ne lui auraient pas vendu leur corps et leur âme.

C'est à la liberté même qu'il faut demander le remède.

Des tentatives isolées sont quelquefois impuissantes. Une association d'efforts surmonte les plus grands obstacles. C'est la conséquence de cette autre loi de notre nature, la *solidarité*.

L'ouvrier en s'associant devient une puissance. Ses modiques ressources s'accumulant, forment un capital. Il peut, lui aussi, grâce à ce concours fraternel, devenir industriel, commerçant, armateur.

Des **sociétés coopératives** ont déjà créé des boulangeries, des pharmacies économiques. On va établir des brasseries, des magasins d'objets les plus divers. Les associés y trouvent le bon marché comme consommateurs, et leur bénéfice comme producteurs. C'est pour eux la fin du prolétariat. Ils entrent à grandes guides dans la bourgeoisie.

Le développement de ces sociétés ne sera-t-il pas un coup mortel pour le petit commerce ?

Evidemment la concurrence le forcera de baisser ses prix ; mais ne peut-il pas diminuer aussi ses frais de production en s'unissant pour faire des achats en grand, établir des usines communes, constituer lui aussi des sociétés coopératives, dans les limites des convenances particulières? Il y a place au soleil pour tout le monde; mais il ne faut pas s'endormir à l'ombre. Quand l'outillage social se transforme, malheur aux retardataires.

La finance elle-même devra suivre le mouvement. Elle aussi anra à compter avec le travailleur, devenu puissance par l'association. Elle finira par entrer dans ces combinaisons nouvelles et contribuera à l'application de la grande loi de la solidarité des intérêts.

Quel est le rôle de l'État dans ces transformations ?

Directement il ne peut rien. S'il le pouvait, ce

serait un mal, car il deviendrait le tuteur de tous, il substituerait à la liberté, ses idées, ses caprices, il se ferait industriel lui-même. L'Industrie passerait aux mains d'un incapable.

Mais les moyens indirects abondent.

Nous avons une **banque** dite **nationale**. Elle prête à un intérêt modique, quelquefois 2 %, de fortes sommes à de gros financiers ou industriels.

Le pauvre artisan, au contraire, emprunte à des escompteurs de 4e main, et grâce aux renouvellements à courte échéance, avec commissions et accessoires, son argent lui revient, à la fin de l'année, à 10, 12 et 15 %.

Pourquoi ne pas étendre aux associations ouvrières, au petit commerce même, les faveurs de la Banque qui serait alors réellement nationale? La grande Industrie a besoin de crédit. Pourquoi le refuser aux petits? Ne suffit-il pas qu'ils offrent les garanties morales que la prudence exige?

On songe bien à des banques populaires; mais celles-ci n'ayant pas la faculté d'émettre un capital papier, ayant cours légal, ne pourraient jamais prêter au taux de la Banque nationale.

Et que dire de ces établissements appelés dérisoirement **monts de piété?** Le pauvre y engage ses dépouilles à vil prix; et si à jour fixe, il ne rapporte pas ce qu'il a reçu, tout est confisqué. On ne lui tient pas même compte de la plus value de la vente. Ne va-t-on pas introduire dans ces antres d'usure une réforme radicale ?

L'assiette de l'**impôt** est détestable. Le fabricant, le commerçant, tout producteur d'utilité, paye patente. Et le rentier, l'oisif, le frelon de la ruche sociale, ne paye rien pour son oisiveté. C'est de la justice à rebours.

Dégrevez, dans la mesure du possible, celui qui

contribue par son travail, à l'accroissement de la richesse nationale ; mais chargez, dans une juste proportion, celui qui ne fait que la consommer partiellement sans compensation. Établissez la **patente d'oisif.** Ce sera la plus juste de toutes.

L'impôt foncier atteint fortement l'agriculture, la 1re de nos industries, en ce moment moribonde. D'autres impôts pèsent sur la consommation, c'est-à-dire les besoins du pauvre. La propriété grevée d'hypothéques, et devenue ainsi une non valeur, paye comme si elle était quitte et libre de toute charge. Vous avez un débiteur de mauvaise foi, vous demandez justice, et l'enregistrement vient réclamer un tantième sur le montant de la condamnation, sans s'inquiéter si vous parviendrez à le récupérer en tout ou en partie. Tout cela, convenez-en, n'est pas juste.

On pourrait multiplier les citations.

En principe, l'impôt le plus rationnel est celui sur le **revenu.** Chacun ne doit-il pas contribuer aux frais de la garantie commune, en proportion de son intérêt et de ses moyens ?

Au lieu de charger la production, c'est-à-dire l'Industrie qui crée la prospérité nationale, la consommation, c'est-à-dire l'ouvrier, le pauvre, qui constituent la masse, pourquoi ne pas s'adresser directement à la richesse ?

Mais l'impôt sur le revenu offre des difficultés d'application. *Comment, sans mesures inquisitoriales, connaître le revenu de chacun ?*

La question est à étudier. On peut prendre certaines bases d'appréciation, comme on fait déjà en quelques pays, pour des impôts spéciaux ; comme on les a appliquées dans nos communes pour la taxe de l'abonnement, comme le conseilleront des expériences successives.

Quelles que soient les difficultés, le but est là, il faut y tendre.

Sans doute, il y aura des erreurs, mais n'y en a-t-il pas dans la plupart des contributions existantes, basées à chaque instant, sur de simples présomptions?

Qu'on laisse aux imposés la porte des réclamations largement ouverte; mais qu'on vise toujours à atteindre la fortune et non pas le besoin. On y parviendra nécessairement d'une manière approximative.

Il serait équitable que l'impôt fût **progressif.**

Sans doute il ne doit pas devenir une confiscation indirecte, au détriment de ceux qui possèdent le plus. Toute confiscation d'objets non délictueux, est un vol; mais ne peut-on pas dire à celui qui possède p. ex. 100,000 fr. de revenu : vous pouvez plus-facilement que celui qui n'en a que 5,000, apporter à la chose commune, un tantième un peu plus élevé de vos recettes? — Il y a là un devoir de fraternité, de charité envers les moins favorisés de la fortune qu'on dégrèverait ainsi d'une partie des charges souvent trop lourdes pour eux.

Pourquoi aussi ne pas distinguer entre les **revenus de nature différente?** L'artisan, le boutiquier gagne le sien à la sueur de son front. Le commerçant, l'industriel, risque son capital. L'avocat se ruine la santé par le travail de cabinet et la fatigue de l'audience; le médecin expose sa vie près des malades; et tous sont ce qu'en économie politique on appelle des producteurs d'utilité.

L'oisif, au contraire, n'est utile à personne. Son revenu lui appartient. La loi doit le lui garantir; mais n'est-il pas juste qu'il paye cette garantie un peu plus cher que celui qui apporte déjà en compensation le produit de son travail?

S'il fallait des impôts supplémentaires, la **vanité**, le **luxe**, le **superflu**, en un mot, devraient en faire les frais.

Il plait à quelques uns d'avoir des chevaux de

courses, de graver leurs armoiries sur des voitures, de faire porter livrée à leurs domestiques. Soit, mais payez, et payez d'autant plus chèrement que l'impôt n'atteint aucun besoin réel.

Des parvenus de la fortune ont la manie des titres. On voit d'honorables marchands sortir inopinément de la savonnette à vilains, transfigurés en comtes ou barons, sans comtés ni baronnies. Le Pays ne devrait pas permettre cet anachronisme. Que signifie l'étiquette quand la chose n'existe plus? Mais tant que la loi dévie du bon sens, qu'on fasse payer largement aux vaniteux le prix de leur ridicule.

D'autres veulent se réserver le monopole de la chasse. Nous trouverions plus juste que le pauvre qui a faim, pût prendre un lièvre ou un lapin, qui n'appartient à personne; que le maraicher pût tuer ceux qui viennent lui manger ses légumes; mais ici encore, tant que le monopole subsiste, il devrait coûter beaucoup plus qu'aujourd'hui. Ce serait autant de moins à payer par le pauvre.

Voilà des réformes possibles et dont par conséquent il importe de s'occuper sérieusement.

Sont-elles immédiatement réalisables?

Elles le seraient si nous avions devant nous un Pays vierge de toute institution; mais en présence de cet échafaudage de lois fiscales qui nous enlacent de toute part, on ne peut procéder que progressivement et avec beaucoup de réserve. La loi romaine, que les jurisconsultes appellent la raison écrite, nous avertit du danger des changement brusques. Un fait récent nous fournit la preuve de ce danger.

On a imposé le tabac. Nous en demandons pardon aux fumeurs pour qui son usage est devenu un besoin factice, mais il n'y a pas là de besoin réel. On est même souvent malade les premières fois que l'on fume, et la médecine constate les dangers de la pipe ou du cigare pour les enfants et les constitutions faibles. Le fumeur porte sur lui une odeur acre, pénétrante, fort désa-

gréable pour ceux qui n'y sont pas accoutumés. Une tabagie qu'on ouvre le matin, offre une odeur nauséabonde. Un tuyau de pipe est recouvert à l'intérieur d'une pellicule de crasse brune, produite par les exhalaisons que le fumeur aspire. En un mot, le tabac est de la saleté ; c'est de la nicotine, du poison, Et sa consommation annuelle en Europe est de plus d'un milliard de francs. Un milliard dépensé en fumée, et disons le mot, en infection !!!

Rien ne paraissait donc plus naturel que d'imposer le tabac ; mais qu'est-il arrivé ?

Ceux qui le cultivaient ont succombé sous l'impôt. Les négociants qui en faisaient le commerce honnête, n'ont pu soutenir la concurrence journalière de la contrebande. On voulait procurer des ressources à la voracité du fisc, et l'on créa des ruines.

Chaque réforme exige donc un travail spécial, une étude approfondie. Quelques unes peuvent se réaliser sans inconvénient, mais la plupart ne deviendront pratiques qu'après avoir été préparées de longue main. Nous ne pouvons que les signaler à toute la sollicitude du Gouvernement, à l'examen et aux calculs de tout homme compétent qui veut réellement le progrès. Ce n'est pas par de grands mots et des déclamations aussi creuses que sonores, qu'on élucidera la question.

Une réforme peut être quelquefois éminemment désirable mais se heurter à des difficultés d'application. Ce sont ces difficultés qu'il faut pouvoir surmonter. Il y a là tout un travail à faire, et ce n'est pas le fait du premier venu. On apprend à devenir savetier. Comment serait-on improvisé législateur ?

Allons donc en avant, mais ne courons pas de manière à nous casser le cou.

Parmi les revendications ouvrières, il y a le *règlement du travail des enfants et des femmes* dans les mines et les manufactures, le *maximum des heures de travail*, le *minimum du salaire*, l'obligation de payer

les journées en argent, des *comités d'arbitrage* entre ouvriers et patrons, etc. etc.

En principe, toutes ces réclamations sont justes. Examinons chacune d'elles au point de vue de la pratique.

1° **Le travail des femmes et des enfants.**

N'est-ce pas à l'ouvrier lui-même de protéger sa femme et sa fille contre les immoralités qui ont été signalées dans la commission d'enquête?

L'intervention de l'État est un mal, en ce sens qu'elle entrave la liberté individuelle.

Il y a d'ailleurs, dans tous les cas, à se poser cette question. Le travail qu'on voudrait interdire n'est-il pas *indispensable*? La femme, la fille que l'on veut protéger, peuvent-elles vivre sans ce travail? Certaines précautions pour éviter la promiscuité des sexes, une surveillance plus active et des pénalités sévères contre les patrons et autres maîtres ouvriers qui abuseraient de leur position, ne vaudraient-elles pas mieux qu'une défense absolue et quelquefois néfaste? La question mérite un examen sérieux.

L'intervention de l'État doit être restreinte. Elle n'est peut-être légitime qu'en faveur des enfants dont un travail précoce et au dessus de leurs forces compromettrait la santé et la vie.

2° **Le maximum des heures de travail** et le **minimum des salaires.**

Sans doute c'est un mal immense que l'homme soit attaché comme une bête de somme à un travail matériel, sans autre répit que le temps strictement nécessaire pour se nourrir et se reposer.

Il est déplorable de le voir rivé à la peine pour un modique salaire, quelquefois insuffisant pour ses besoins réels et pour ceux de sa famille.

Toute amélioration possible est pour lui un droit, pour le patron un devoir.

Mais toute exploitation industrielle est une entreprise. Il s'agit d'obtenir tel produit, à tel prix, pour pouvoir le vendre.

Si l'ouvrier ne fournit pas par jour telle somme de travail, moyennant tel salaire, le prix de revient augmente en proportion. Le Patron peut-il encore vendre? Et si la marchandise lui reste sur les bras, comment pourra-t-il continuer à faire marcher l'usine? L'ouvrier se trouverait sans travail et sans pain.

L'État n'est pas au courant des détails de la fabrication. Son intervention serait souvent plus nuisible qu'utile.

Mais des **comités d'arbitrage**, composés de patrons et d'ouvriers, pourraient rendre d'immenses services.

Toute exploitation industrielle, quelle qu'en soit la forme, est nécessairement une association, imparfaite peut-être, léonine quelquefois, mais n'étant possible que par le concours du capital et du travail.

N'est-il pas juste, n'est-il pas de l'intérêt même de tous ceux qui unissent leurs efforts dans un but commun, que chacun y trouve des avantages proportionnés à son concours? La solidarité des intérêts est la meilleure garantie de la prospérité de l'entreprise.

Aujourd'hui c'est l'antagonisme qui domine. Le patron cherche à obtenir la plus grande somme possible de travail, au plus bas prix possible. L'ouvrier, de son côté, désire souvent se faire payer beaucoup pour travailler peu.

De là des froissements continuels, des défiances, des haines qui aboutissent aux grèves, fatales aux uns comme aux autres, sans compter le pétrole, la dynamite, les assassinats, les répressions sanglantes, la Cour d'Assises, et des familles longtemps privées de leur gagne-pain.

On ne peut imposer aux intéressés une association régulière, forcer le patron à rester associé à perpétuelle demeure avec les mêmes ouvriers, l'obliger à leur communiquer ses livres, à ébruiter les difficultés contre lesquelles il se débat, et se priver ainsi du crédit qui lui est nécessaire pour traverser des crises momentanées.

Mais faut-il que le patron accumule les milliers de francs par centaines, qu'il amasse même des millions, et que l'ouvrier qui contribue par son travail à les lui faire gagner, ne reçoive qu'un salaire à peine suffisant pour ne pas mourir de faim?

D'un autre côté, faut-il que le patron, luttant contre toutes les crises qui viennent tarir ses bénéfices, travaillant pour vivre tant bien que mal, au jour le jour, quelquefois même à perte, en attendant des temps meilleurs, continue à l'ouvrier la paye des années d'abondance? Peut-on équitablement exiger de lui qu'il prélève les exigences de ceux qu'il emploie, non pas sur les bénéfices de l'usine, mais sur sa fortune personnelle et qu'il se ruine pour leur fournir les moyens de vivre au cabaret?

Le patron a donc besoin de défense contre l'ouvrier, tant comme celui-ci doit être protégé contre la rapacité éventuelle du patron.

Ce double but peut-être atteint par des transactions volontaires entre l'Industriel et son personnel. Nul ne convient mieux pour apprécier la situation et les besoins réels que les intéressés eux-mêmes. En cas de désaccord, un comité d'hommes de la partie, patrons et ouvriers délégués, arbitrerait le différend, Cela ne vaut-il pas mieux que les grèves, la dynamite, les fusillades et la Cour d'Assises?

Quant à l'obligation de payer la **journée en argent**, elle mettrait fin à cette exploitation indirecte de l'ouvrier qu'on force à payer cher, au profit du patron, ce qu'il pourrait obtenir ailleurs à meilleur marché et souvent de qualité supérieure.

Des **sociétés d'assurance mutuelle**, des **caisses de prévoyance** seraient éminemment utiles à l'ouvrier en cas de maladie, de crise et de chômage. On devrait généraliser ces institutions et les régulariser.

Nous n'entendons pas énoncer et discuter toutes les réformes possibles. Il suffit d'avoir constaté qu'il en est de praticables et par conséquent obligatoires. La Commission du travail a entendu les réclamations de tous ceux qui se sont présentés devant elle. Ces réclamations sont examinées avec soin par ordre du Gouvernement, désireux de donner satisfaction à toutes celles qui lui paraîtront légitimes. Sans doute, il peut y avoir des oublis, mais la voie des réclamations est ouverte. N'est-il pas plus facile de s'entendre, en procédant à un examen de bonne foi, qu'en ayant recours à des moyens violents dont les auteurs sont toujours les premières victimes?

L'enquête n'a peut-être pas assez fait ressortir les besoins de **l'agriculture** et l'influence de cette première des industries sur toutes les autres.

Quand l'agriculture souffre, le fermier diminue ses dépenses; le propriétaire dont le revenu est réduit, restreint en proportion son train de maison. Tout le commerce de détail s'en ressent; les usines, les manufactures ont moins de commandes, et l'ouvrier manque de travail.

Pour relever l'agriculture on a parlé de droits protecteurs. Ces droits sont toujours un mal. Depuis Adam Smith et J^n^ B^te^ Say, jusqu'à l'école de Manchester, on a établi à l'évidence que le libre échange résulte des lois mêmes de la Nature.

Mais on a perdu de vue que, depuis des milliers d'années, le Monde n'a qu'une vie économique factice. Beaucoup d'industries ne sont écloses qu'à l'ombre de la protection. Les Nations étrangères sont plus protectionnistes que nous. Plusieurs de nos produits sont frappés de droits presque prohibitifs, et l'on nous inonde de produits exotiques, à des prix qui rendent la concurrence impossible. Le libre échange-unilatéral n'est que la libre duperie.

Les circonstances commandent donc de faire, mo-

mentanément au moins et à titre d'essai, l'application de **droits protecteurs**. On paraît disposé à prendre cette mesure pour une partie du *bétail*. Qu'on l'étende au bétail sans exception, et que le droit soit assez élevé pour que le cultivateur puisse obtenir du sien un prix suffisamment rémunérateur (1).

La même considération s'applique aux *céréales*. Le sac de froment qui se vendait, il y a quelques années, de 25 à 30 francs et au delà, atteint difficilement aujourd'hui le prix de 15 frs.

Le danger de faire enchérir le pain n'est pas sérieux. Les boulangers gagnent beaucoup aujourd'hui. Quelques francs par sac ne les obligeraient pas à augmenter leurs prix pour faire un bénéfice honnête. L'expérience de Nations voisines l'a prouvé.

Le *lin* était la principale ressource du cultivateur des Flandres, surtout aux bords de la Lys. Un hectare rapportait de 1000 à 1500 fr. selon la réussite. Aujourd'hui le prix de 1000 fr. n'est réalisable que dans les circonstances les plus exceptionnelles; on n'obtient généralement que 700 fr. et même 500.

Comme le lin des Flandres est beaucoup supérieur à ceux de Russie et autres qu'on amène sur le marché, il suffirait d'un droit modéré pour assurer la préférence aux produits indigènes.

Pour juger de l'importance du commerce de lin, tel qu'il existait il y a quelques années à peine, il suffit de faire remarquer qu'aux environs de Courtrai, centre principal de ce commerce, il y a des communes où tout

---

(1) On tarde trop de s'occuper de cette mesure, qui pour le nord de Bruges surtout, est de la plus extrême urgence. Les campagnards d'Ostende viennent de protester par leurs abstentions aux élections contre ces retards qui les ruinent.

ouvrier se faisait marchand, s'achetait un lopin de terre, s'y bâtissait une maison, et réalisait bientôt un petit pécule représentant l'aisance pour la plupart, un commencement de fortune pour les priviligiés. Aujourd'hui, le Bureau de Bienfaisance ne peut suffire aux besoins les plus pressants de toute une population de malheureux.

Ce n'est pas à la protection seulement qu'il faut demander le relèvement de l'agriculture. Le sol même est susceptible d'une production beaucoup plus abondante.

Les expériences de l'éminent professeur M. Proost ont démontré que de quelques pouces de sable versé sur des cailloux on peut retirer de magnifiques céréales; que d'un hectare qui rapportait environ 13,000 kilos de pommes de terre on en a retiré au de là de 32,000. Il suffit pour opérer ces merveilles, de donner à la Terre les éléments qui lui manquent et qui sont variables selon le genre de produits.

Ces éléments, connus sous le nom d'engrais chimiques, produisent quelquefois, des effets tout à fait contraires, épuisent même et empoisonnent le sol.

C'est que tout engrais ne convient pas à toutes les terres, ni à toutes les cultures; c'est surtout que la falsification joue ici son rôle comme partout ailleurs. Nous tenons d'un fermier de Dottignies à qui on avait vivement recommandé un marchand de guano, qu'un échantillon qu'il fit analyser ne contenait que 7 % de cet engrais!

Tout se falsifie aujourd'hui. Le pain contient parfois 14 ou 15 % de china clay, pierre moulue qui pèse sur l'estomac, engendre desaigreurs, dérange toute l'économie animale et abrège l'existence. Le vin est fait quelquefois des plus sales drogues, sans un grain de raisin; les boissons alcooliques, l'eau de vie, le

genièvre, sont plus empoisonnés encore. Un fabricant de chicorée à Gand a été condamné pour avoir, pendant des années, mêlé à sa marchandise le produit préparé des vidanges !!!

Qu'on *sévisse contre ces falsificateurs*, non pas au moyen d'amendes dérisoires ou de quelques mois de prison, mais qu'on les déclare *escrocs;* qu'on leur applique le *maximum de la peine*, à raison de la gravité et de la répétition journalière du délit; *qu'on affiche le jugement à la porte de leur maison*, qu'on *leur interdise à l'avenir tout commerce d'engrais ou de denrées alimentaires;* et s'ils ont employé des substances nuisibles à la santé, qu'on les traite en outre comme *empoisonneurs*. Quand le mal est au comble, quand il exerce partout ses ravages, ce n'est pas en mettant des gants blancs pour atteindre les coupables que la justice mettra fin à ce régime de *fraudes*, de *vols* et d'*empoisonnements*.

A chaque chef-lieu d'arrondissement il devrait y avoir une *école agricole*, chargée entre autres d'analyser les engrais chimiques et les substances alimentaires, sans préjudice à la surveillance spéciale de la fabrication et des transports de toute substance pouvant servir à la fraude (1).

Dans les villages mêmes, quelques notions d'agriculture vaudraient mieux que des leçons de musique, qu'on a inconsidérément rendues obligatoires, remplaçant par un simple art d'agrément les notions les plus utiles, les plus indispensables.

En vulgarisant les connaissances utiles au cultivateur, on obtiendra de la terre un rendement moyen

---

(1) On nous affirme que de nombreux bâteaux, chargés de china clay sont arrivés à Bruxelles. Pourquoi, au moment du déchargement, ne pas faire filer par des agents déguisés les divers transports à domicile? On aurait ainsi la preuve de la culpabilité des fariniers et boulangers empoisonneurs.

supérieur au moins d'un tiers ; ce que l'on perd actuellement par le bas prix des récoltes sera compensé par l'augmentation de la production, et le fermier redevenu relativement riche, fera revivre le commerce de détail qui, à son tour, élargira le marché pour les usines et manufactures.

Mais il ne suffit pas d'augmenter la production et d'en favoriser l'écoulement. Il faut avant tout savoir éviter le gaspillage du capital social.

On dirait que, dans ces dernières années, l'État et les Communes ont été atteints de folie. Partout on voit des dépenses inutiles, des constructions luxueuses, par exemple, cet amoncellement de pierres, ce labyrinthe bruxellois qu'on appelle le Palais de Justice, et qui a coûté plus de 50,000,000 de francs. On décrète des travaux d'une utilité souvent problématique, on en décrète encore, on a recours aux emprunts qui se succèdent avec une rapidité effrayante, et pour faire face à ces prodigalités, on crée des impôts dont le Peuple est condamné à supporter la charge.

Les dépenses militaires surtout sont accablantes, et l'on veut les augmenter encore !

Nous comprenons tout ce qu'un ardent patriotisme peut faire de sacrifices pour sauvegarder l'indépendance nationale, mais est-on bien sûr de ne pas se tromper de moyens ?

Les ruineuses fortifications d'Anvers, les forts projetés sur la Meuse, résisteraient-ils à la puissance destructive de l'artillerie moderne ?

Une armée envahissante ne peut-elle pas d'ailleurs les tourner, les bloquer au besoin, et continuer sa marche à travers le Pays ?

La Belgique peut lui opposer 100,000 hommes, peut-être plus, mais à quoi bon ?

Le soldat belge est brave, discipliné, il a le sentiment de l'honneur; mais peut-il lutter contre les armées dix et vingt fois supérieures de la France ou de l'Allemagne?

Ce qui fait notre force, c'est notre neutralité. Non pas que les traités aient grande valeur dans ce gachis d'intrigues et de violences qu'on appelle le droit européen: mais la France ne nous voudrait pas Prussiens, et l'Allemagne ne nous souffrirait pas Français. L'Angleterre s'opposerait à ce que nous fussions incorporés à la France ou à l'Allemagne. Là est notre force.

Aucune de ces puissances ne viendra nous attaquer.

Mais il se peut que par des calculs stratégiques, une armée allemande ou française viole notre frontière pour atteindre l'ennemi ou pour l'éviter.

Si elle ne respecte pas un commissaire de police avec deux gendarmes, le drapeau belge et un écriteau portant ces mots : « *Belgique, Neutralité garantie par l'Europe* », s'arrêtera-t-elle devant les forces que nous lui opposerions?

S'il y a lutte, ne risquons-nous pas de perdre le bénéfice de notre neutralité? Nous serons secourus par les ennemis de ceux que nous tâcherons d'arrêter; mais ce secours même n'est-il pas compromettant? Ne devenons-nous pas forcément les alliés de ceux qui nous viennent en aide? Nous ne serons donc plus considérés comme neutres, mais comme *belligérants;* et si nous succombons, ne nous fera-t-on pas payer notre résistance en nous incorporant, comme la Prusse l'a fait du Hanovre et d'autres Etats qui lui avaient résisté?

Loin donc de nous protéger, le Militarisme est pour nous le plus grand des dangers.

Le Luxembourg grand ducal est plus exposé que nous aux convoitises rivales de la France et de la Prusse. Il a cependant démoli ses fortifications et renoncé à toute force armée. Il a compris que son existence comme nation ne peut être mieux garantie que par l'antagonisme même de ceux qui le convoitent.

A cet antagonisme s'ajoute pour nous la répugnance de l'Angleterre à nous voir Français, ou le port d'Anvers militairement occupé par la Prusse.

Ne jouons donc pas au soldat et gardons-nous de provoquer ceux qui peuvent nous écraser.

Nos **finances** y gagneront sensiblement, et ce point n'est pas à perdre de vue, dans ce moment surtout où la Belgique se débat contre la crise économique et supporte difficilement le fardeau des impôts, si énormément augmenté par le Ministère précédent et sous l'administration volontaire ou forcée des communes.

La crise étreint toute l'Europe, et parmi ses causes apparaît en premier lieu le *militarisme*. On a calculé que les seules forces des cinq grandes puissances continentales atteignent *dix millions d'hommes*, arrachés au travail, au commerce, à l'industrie, et *vivant aux frais des travailleurs*.

L'entretien des armées de terre et de mer de toute l'Europe s'est élevé en 1886 à 4,579,781,329 fr.! Plus de quatre milliards et demi!!! et les dépenses augmentent encore!!!!!!

Combien de pains, de kilos de viande, d'habitations saines, d'effets d'habillement, n'aurait-on pas pu procurer aux ouvriers, au moyen de tous ces milliards dépensés par année!

Et pourquoi ce gigantesque *gaspillage*? Parce que certains gouvernements sont atteints de la même monomanie que les énergumènes des meetings. A l'amour, à la solidarité des intérêts, ils préfèrent l'antagonisme; ils veulent fonder leur prospérité, leur grandeur sur l'asservissement de nations plus faibles, tout comme les ouvriers égarés cherchent leur bien-être dans la ruine de ceux qui possèdent quelque chose. Partout au droit on substitue la violence.

Au lieu de célébrer entre elles les agapes de la fraternité, les Nations, ou plutôt les quelques hommes qui les courbent sous leurs bottes ferrées, s'observent comme des chiens de combat, prêts à s'élancer quand ils croient pouvoir mordre, tout comme les égarés du travail quand ils voient une usine à incendier.

Et pour arriver à ces fins on dresse des *millions d'hommes* au métier de *tueurs d'hommes*, et de *victimes* offrant, de leur côté, la poitrine à la mitraille. Voilà comment on arrive à ce qu'on appelle la gloire : plus de vols, de pillages et d'assassinats que n'en ont commis les brigands qui peuplent et qui ont peuplé tous les bagnes du Monde!!!

Les armées permanentes sont non seulement une cause de ruine pour les Nations, elles sont l'assommoir de leur liberté. Quand un homme ose dire à cent millions de ses frères : je vous marche sur la tête, tenez-vous courbés devant moi ; je veux, j'ordonne, obéissez, sinon votre tête ne tiendra plus sur vos épaules, il soulève des mécontentements terribles ; mais si au moindre signe du despote, deux ou trois millions de baïonnettes menacent les victimes, si toute une catégorie d'hommes est dressée pour obéir automatiquement au commandement : « Tue, fut-ce ton père ou ta mère » les soulèvements les plus légitimes sont étouffés dans le sang. Le droit est réduit à se faire conspirateur. Il descend quelquefois jusqu'au crime.

Loin de nous d'assimiler l'armée belge aux satellites du despotisme. Elle a prêté serment à la Constitution qui consacre nos libertés. Elle est prête à verser son sang pour la Patrie. Si elle intervient à regret dans nos discordes, c'est pour protéger les faibles, ceux dont la fortune et la vie sont menacées ; pour vous protéger, vous aussi ouvriers honnêtes, quand la brutalité des meneurs veut vous faire participer, malgré vous, à des

grèves désastreuses; c'est pour sauver la société elle-même des saturnales qui nous ramèneraient à l'état de barbarie. Honneur donc à l'armée.

Mais est-il nécessaire qu'elle soit si nombreuse pour maintenir l'ordre social? N'avons-nous pas la police, la gendarmerie qu'on peut renforcer, les bons citoyens armés pour leurs devoirs civiques? Ne suffirait-il pas pour les appuyer là où gronderait la sauvagerie de l'émeute, d'une simple armée de volontaires? Vingt mille hommes, p. ex., de bonne volonté, vaudraient mieux qu'un plus grand nombre, arrachés malgré eux, à leurs affections de famille, à leurs affaires, au travail qui les faisait vivre et qui enrichissait le Pays. Le volontaire vaudra toujours mieux que le soldat malgré lui.

Guerre donc au budget de la guerre! Il est temps de mettre fin à ce drainage des forces sociales, à cette désolation des familles, à cet impôt du sang, comme on l'appelle à si juste titre, là où des millions d'hommes sont amenés à ces charniers qu'on appelle les champs de la gloire.

Bien d'autres charges devraient disparaître du budget. Pourquoi p. ex. ces *dotations* qui ne sont le prix d'*aucun service?* Pourquoi ce régime de *paperasserie* qui peuple les administrations d'inutilités? Ce ne serait pas trop du balai d'Hercule pour nettoyer ces foyers de parasitisme.

Mais ici, encore une fois, il importe de ne pas céder à un premier mouvement. Il y a des droits acquis dont il y a à tenir compte. La réforme ne peut se réaliser du jour au lendemain.

Que les comités électoraux, que les représentants de la Nation, que la commission d'enquête du travail, que tous les hommes d'étude et de pratique s'occupent de ces diverses questions et de toutes celles que soulèvent les besoins des ouvriers; que chaque réforme,

mûrement étudiée, soit appliquée à mesure qu'elle deviendra possible, sans produire un plus grand mal que celui auquel elle mettrait fin ; qu'en un mot, chacun concoure à préparer, dans la mesure de ses forces, le règne du droit, de la loi d'amour et de solidarité. Cela, encore une fois, ne vaudra-t-il pas mieux que l'anarchie des brouillons, la dynamite et les fusillades ?

Ouvriers, je ne suis pas par position un de vos confrères, mais je le suis par le cœur. J'ai vieilli dans l'étude de tout ce qui pourrait contribuer à votre bien-être moral et matériel. Pour conserver mon indépendance, je me suis tenu éloigné des régions du pouvoir et des faveurs. Je ne suis rien qu'un humble champion du droit, et je vous parle sans intérêt personnel au nom de la vérité, dans le seul but de mettre à votre service les quelques notions de ma vieille expérience.

Permettez-moi donc de vous parler avec toute la franchise que l'on doit à ceux qu'on aime.

Vous souffrez, et vous voyez que je signale bien des causes de vos souffrances et des remèdes à y apporter ; mais **n'êtes-vous pas vous-mêmes, en partie, les auteurs de vos maux?**

Votre vie est rude, et vous éprouvez le besoin de vous distraire quelquefois et de vous réconforter. Qui pourrait vous en blâmer? Mais ne dépassez-vous jamais les bornes? Quand assis au cabaret, vous dépensez en quelques heures la majeure partie de la paie de la semaine, que vous reste-t-il pour les besoins du ménage? Votre femme, vos enfants sont en haillons, leur estomac crie. Qu'avez-vous à leur donner? Vous mêmes sentez le besoin d'une nourriture plus substantielle, et vous n'avez plus les moyens de vous la procurer. N'agissez-vous pas follement contre vous-mêmes? N'êtes-vous pas coupables envers la femme qui vous a confié sa vie, envers les malheureux que vous avez mis au monde et qui souffrent par votre faute?

Et puis, que faites-vous de votre dignité native? Ce qui élève l'homme au-dessus des animaux, ce qui le fait le roi de la création, c'est l'intelligence, c'est la raison, c'est l'âme qui le rapproche de Dieu!

Et vous obscurissez volontairement cette intelligence, vous perdez votre raison, l'âme se voile de tristesse et vous descendez au dessous de la brute. Celle-ci du moins conserve son instinct; mais vous n'êtes plus qu'une masse inerte, ridicule ou furieuse. Vous devenez pour votre famille un sujet de douleur, pour la société une honte, un danger.

Et quel attrait peut avoir pour vous cette boisson qui vous dégrade, et qui pour votre femme et vos enfants est la misère? Le genièvre que vous buvez est une falsification composée d'éléments toxiques. C'est un poison lent que vous introduisez dans vos veines, c'est la source de toute une série de maux contre lesquels vous vous débattez en vain.

Un savant humanitaire, Mr le docteur Delannois, de Péruwelz, vient de publier une brochure qui a été couronnée par la société des sciences du Hainaut. Se basant sur de longues observations et sur le témoignage des médecins les plus éminents, l'auteur constate que l'alcool produit les plus grands troubles d'innervation.

Chez l'alcoolique, le terrain est miné, tout support fléchit, la médecine devient impuissante.

En Angleterre, l'ivrognerie cause tous les ans 60.000 décès prématurés. (**Soixante mille hommes annuellement tués par l'alcool!**)

Elle fournit *les neuf dixièmes des prévenus et des condamnés.*

En Belgique, le chiffre de la *folie*, du *suicide*, du *crime*, *augmente en proportion de l'alcoolisme.* De 1869 à 1876 *le nombre des fous a augmenté de* 23 %, celui des *condamnés à l'emprisonnement de* 45 %, celui des *suicides de* 80 %!

La consommation générale des boissons alcooliques n'était en 1830 que de 18,000,000 de francs. Elle s'élève aujourd'hui à 140,000,000!!!

L'eau de Vie, continue le docteur dont nous invoquons l'autorité, **tue plus d'hommes que les guerres les plus meurtrières, fait plus de ravages que le choléra, que la peste, que la famine.**

L'ivrognerie est donc un *attentat contre la vie*, un véritable *suicide*, en même temps qu'une *cause de scandale et de crimes*.

Les enfants souffrent du dérèglement de leurs parents : ils ont souvent la constitution faible, ils sont sujets à la scrofule, au rachitisme, à la phtisie, à une foule de maladies; ils sont pâles, maigres, sans forces, etc. Ivrognes, vous êtes criminels envers ceux à qui vous avez donné le jour. Vous leur faites expier vos détestables habitudes!

Et maintenant, dites-moi, ouvriers, vous tous qui avez du cœur, si en présence de tous ces malheurs, de ces crimes, vous aurez encore le courage de convertir en poison au cabaret ce qui devrait faire vivre votre femme, vos enfants, et contribuer à votre bien-être matériel, tout en vous laissant votre dignité d'homme?

Et ne comprenez-vous pas qu'autant vos patrons seraient coupables s'ils vous refusaient un salaire proportionné à vos services et à leurs ressources, autant ils agissent raisonnablement et dans votre intérêt même, en ne voulant pas augmenter vos moyens de dégradation?

Jusqu'ici, il n'a été question que de certains *devoirs* de l'homme envers lui-même, envers sa famille, envers la société, à un point de vue purement humain.

Ces devoirs résultent tellement de notre nature, que nous n'avons pas eu besoin pour les faire comprendre, de recourir à la sanction *religieuse*.

Mais la Religion doit-elle être bannie de la conscience humaine?

On le crie à tue tête dans les meetings et on l'im-

prime chaque jour, non seulement dans la presse ordurière, mais dans des journaux graves, à prétentions philosophiques.

Nous respectons toutes les opinions, et nous sommes les premiers à protester contre toute espèce de jonglerie; mais avant de prendre parti, nous voulons voir, de nos propres yeux, consulter les faits et les traduire devant le tribunal du bon sens.

Est-il vrai, comme on le déclame tous les jours, que **Dieu** n'est qu'un produit de notre imagination, du charlatanisme des uns, des terreurs et de la stupidité des autres? Le chrétien n'est-il, comme on l'a imprimé, qu'une charrue croyant en Dieu?

Laissons de côté les gros mots et les plaisanteries qui ne prouvent rien. Adoptons le principe de la plus logique des écoles libres-penseuses, le Positivisme : *ne rien admettre, et aussi ne rien nier, sans preuve.*

Là où *la preuve fait défaut, avouer son ignorance.*

Le catholicisme lui-même est loin de repousser cette doctrine. S. Thomas d'Aquin, son docteur angélique, veut qu'avant de croire, l'homme interroge les faits et consulte sa raison qui lui vient de Dieu. Mais quand sa conviction est acquise, quand il a la foi, il doit croire ce que lui enseigne l'Autorité dont il a reconnu l'origine divine et par conséquent infaillible.

En fait de preuves nous n'invoquerons ici que celles qui tombent sous les sens, que chacun de nous par conséquent peut contrôler.

Existe-t-il une preuve matérielle de l'existence de Dieu?

Ne parlons pas des merveilles de la création, de l'ordre, de l'harmonie universelle. Ce sont là des preuves sans doute, mais nous n'ignorons pas les objections que leur fait le Matérialisme.

Bornons-nous à un fait, sans explication possible par la libre Pensée. Nous existons. D'où venons-nous?

Ici quelques mots de géologie sont indispensables. La science a reconnu depuis longtemps, que la Terre a existé d'abord à l'état gazeux; qu'à un moment donné, elle a été incandescente; qu'elle est encore en combustion à quelques kilomètres sous nos pieds, et que la croûte sur laquelle nous marchons ne s'est formée que par le refroidissement de la surface au contact des espaces interplanétaires glacés.

En présence de ce fait, il est certain que l'*homme n'a pas toujours existé.* Comment aurait-il vécu dans le gaz ou dans le feu?

Il a donc fallu un *premier* homme. D'*où* et *comment* est-il venu? On connaît les éléments matériels constitutifs du corps humain : l'hydrogène, le phosphate de chaux, le fer, etc. etc. Comment toutes ces substances se sont-elles réunies, mélangées dans les proportions voulues pour former notre charpente osseuse, nos muscles, nos nerfs, nos viscères, nos sens si délicats et si variés, douer tout cela de vie et d'intelligence, sans qu'une intelligence supérieure ait présidé à cette création?

Mais passons sur ces impossibilités. Le Matérialisme n'en sera pas plus avancé. Il est un principe qu'il proclame et qui est le fondement de sa doctrine. Rien ne se fait que d'après les *lois de la Nature.* Or la première de ces lois dans la question qui nous occupe, c'est que nous naissons tous à l'état d'enfance. La règle est générale pour l'homme, pour les animaux et les végétaux. Jamais on n'a vu sortir de terre un chêne à la couronne majestueuse, un cèdre poussant sa tête jusqu'aux cieux, un simple brin d'herbe à la hauteur de quelques pouces. Tout dans la nature naît petit et ne se développe qu'après un temps plus ou moins long.

L'homme spécialement, le singe et tous les mammifères, sont absolument incapables en naissant de pourvoir à leurs besoins. Le lait et les soins de la mère leur sont indispensables. Comment donc le 1er homme, c'est-à-dire celui qui n'avait ni père ni mère, a-t-il pu s'en passer? Faible et chétif, incapable de se tenir sur

les jambes, comment a-t-il procédé pour se nourrir? N'est-il pas évident qu'il serait mort d'inanition et qu'avec lui l'espèce humaine aurait disparu? **Il a donc fallu nécessairement qu'il naquit adulte, en état de pourvoir à ses besoins, contrairement à toutes les lois naturelles. Il a donc fallu une Intelligence, un Pouvoir au dessus de ces lois; et ce Pouvoir, cette Intelligence suprême, n'est-ce pas Dieu?** Qui d'ailleurs, autre que Dieu, aurait pu créer un couple humain n'ayant ni père ni mère?

Voilà donc pour tout homme de bon sens, qui veut bien ne pas admettre aveuglément des idées préconçues, la preuve matérielle, indiscutable, de l'existence du souverain maître de toutes choses.

Si Dieu est, si nous n'existons que par lui, *sommes-nous sans devoirs envers celui sans qui nous ne serions rien*, et de qui seul nous tenons tout ce que nous avons, tout ce qui peut nous advenir de bien?

Mais *comment connaître ces devoirs?* Nous ne pouvons pas, par nous mêmes, nous élever jusqu'à l'Infini, sonder ses secrets, apprendre ses volontés suprêmes.

Pour que nous les connaissions il faut donc qu'elles nous aient été révélées.

A défaut de cette révélation, nous serions exposés à transgresser nos devoirs, à manquer le but de notre création, la félicité éternelle pour laquelle nous sommes créés.

Nous sommes doués d'intelligence pour comprendre que nous avons un Créateur, et cette intelligence serait rendue inutile par l'ignorance du culte que nous lui devons.

Dieu manquerait de sagesse et de justice! Il serait un Père sans cœur pour ses enfants! Il nous aurait tirés du néant pour nous abandonner, pour nous punir de ne pas avoir fait ce qu'Il nous aurait laissé ignorer!

Il ne serait plus Dieu, mais un tyran fantasque et cruel ! ! !

La révélation est donc une *nécessité*, et par cela seul qu'elle est nécessaire on ne peut accuser Dieu de l'avoir négligée.

En fait, la *Révélation* existe-t-elle?

Nous avons la *Bible*. Est-ce bien là un livre saint? Ses enseignements sont-ils réellement inspirés? N'est-ce pas un recueil de fables inventées par le charlatanisme de ceux qui prétendaient asseoir leur autorité sur une mission divine qu'*ils avaient l'impudence de s'arroger?*

La Bible même va répondre à ces suppositions. En quelques lignes, elle décrit la *création du Monde*, ses organisations successives, elle nous montre l'Homme comme le couronnement de ces merveilles. Tout cela se dit d'autorité, sans preuves, sans raisonnement à l'appui. Cela est parce que cela est.

Et ces choses s'écrivent à une époque où la science n'avait pas encore élucidé, pas même soupçonné un seul de ces problèmes. On les ignorait encore vingt siècles plus tard.

Et cependant chacune des affirmations bibliques est reconnue aujourd'hui par la science comme étant d'une rigoureuse exactitude.

Comment les Rédacteurs des livres saints ont-ils pu devancer ainsi tant de siècles et les travaux de l'Humanité entière? Comment ont-ils pu, sans travail préalable, sans discussion, dire avec certitude : *cela est?* N'est-ce pas la preuve de l'inspiration?

La Bible est pleine de *prophéties*. Elle annonce la succession des empires qui vont dominer le monde; et dans le cours des siècles, ces empires se succèdent, dans l'ordre énoncé.

Des prophéties sans nombre promettent la venue du Messie, la naissance du Sauveur à Bethléem; sa vie et sa mort sont décrites dans les moindres détails; et tout se réalise!

L'année même de ces grands évènements est indiquée d'avance!

La ruine de Jérusalem est prédite, et les soldats de Rome la mettent à feu et à sang.

Les Juifs sont menacés de dispersion, et nous avons encore sous les yeux ce spectacle étrange d'un Peuple, sans patrie, mêlé à tous les Peuples du Monde, sans se confondre avec eux!

Voilà des faits. Comment en expliquer la prédiction, si longtemps d'avance, sans l'inspiration divine? Que ceux qui la nient nous expliquent le moyen de découvrir ce qui arrivera dans 30 ou 40 siècles. Qu'ils s'interrogent sincèrement eux-mêmes et qu'ils nous disent, s'ils l'osent, qu'ils sont sûrs de leur lendemain.

Indépendamment des prophéties il y a les *miracles*. Pour n'en citer qu'un seul, le Christ ressuscite Lazare. Y eut-il là quelque supercherie? Mais tout le monde dans la localité savait que Lazare était mort, sa famille était désolée; il était enseveli et depuis plusieurs jours dans le sépulcre. La décomposition était visible : il « *puait* » c'est l'expression de la Bible. Et le mort se redresse, ses chairs se reconstituent instantanément, il voit, il entend, il parle, il marche; longtemps encore on le voit circuler en public.

Le fait hautement affirmé dans les Evangiles, a-t-il été révoqué en doute, par les concitoyens de Lazare, par un seul de ses contemporains? Loin de là, les Pharisiens, ces éternels ennemis du Christ, proclament la résurrection, ils en font un de leurs chefs d'accusation. Pour avoir opéré un tel prodige, il faut, disent-ils, la complicité du démon!

La propagation du Christianisme est elle-même incompréhensible sans l'assistance divine.

La force, l'intrigue dominaient le Monde; la volupté l'asservissait; les passions les plus honteuses étaient déifiées. Le Christ vient proclamer la grande loi du devoir envers *Dieu*, envers *nos frères*, envers *nous-*

mêmes, le *triomphe de l'homme sur ses passions;* et *les Nations acceptent avec avidité ces austérités!*

L'Antiquité se glorifiait de ses savants, de ses philosophes; elle brillait de toutes les splendeurs de l'éloquence; et voilà que de simples *pêcheurs*, sans la moindre instruction, *s'adressent à ces princes de l'intelligence qui les regardaient avec mépris, et les soumettent par leur parole.*

Les prédicateurs de la loi nouvelle sont pourchassés par les puissants du jour, et ils offrent avec amour à leur Dieu le sacrifice de leur vie : *ils meurent martyrs* pour confesser les choses surnaturelles « *qu'ils ont vues, qu'ils ont entendues, qu'ils savent être la vérité!* »

Et de leurs cendres sortent des légions de chrétiens!

N'y a-t-il pas là un cachet d'évidence, de force, de sainteté?

Si la Libre Pensée ne se rend pas encore, demandons-lui **ce qu'elle sait, ce qu'elle croit des causes premières.**

A ceux qui nient Dieu nous demandons de nous expliquer comment l'homme est venu sur la Terre et a pu s'y maintenir.

A cet égard on a donné cours à l'imagination. Un philosophe, savant renommé, fait naître le 1er homme de l'*écume de la mer*. Il est vrai que cette écume a perdu sa force créatrice, mais on oublie de dire quand et comment elle l'a possédée jadis.

D'autres savants ne voient dans la vie humaine qu'une des phases de l'*évolution générale*. Cette vie, cellulaire d'abord, devient plante, animal, passe à l'état de singe et se transforme en homme, en attendant sans doute que celui-ci devienne un être supérieur à l'Humanité.

On oublie seulement de nous montrer, depuis les débuts de la création, jusqu'à ce jour, un seul exemple de ces transformations d'espèces. On a confondu la contiguïté de quelques unes et la transition d'une espèce

à une autre. On a oublié aussi de remarquer que l'organisme du singe est essentiellement différent de celui de l'homme, que le développement du cerveau se fait en sens inverse, que l'homme seul a la parole, que seul il est progressif, tandis que le singe a encore son instinct d'il y a des milliers d'années et qui reste non susceptible de développement.

On nie les vérités bibliques, mais on veut être cru quand on affirme des impossibilités.

Le **Naturalisme** va plus loin; il explique comment ces merveilles ont pu se produire. L'inconscient, dit-il, a un plan, le poursuit avec persévérance et aboutit à la création de l'intelligence.

Voyez-vous l'*inconscient*, c'est-à-dire *ce qui ne sent pas, ce qui ne peut penser*, ayant un *plan*, le poursuivant *sagement*, avec *persévérance* et atteignant *son but?* Voyez-vous la vie et l'intelligence jaillissant de l'air, de l'eau, de la terre, des pierres que nous foulons aux pieds!!!

Et que dire de cette autre affirmation : *Il ne faut pas désespérer de voir la science humaine fabriquer un jour un homme de toutes pièces!!!*

Ne croyez pas, ouvriers de bon sens, que ce soit là le langage d'un pensionnaire de Gheel. C'est l'enseignement du grave docteur Strauss, l'inspirateur de la *vie de Jésus* de Renan, une des somnités du Rationalisme allemand!!! En est-il moins tombé dans le délire de ses rêves?

Le libre penseur **Déiste** est plus étonnant encore. Il n'admet pas la Révélation, mais *il prétend nous révéler lui-même les choses surnaturelles!* De qui donc les tient-il? Comment a-t-il pu en prendre connaissance? Nos moyens de connaître sont bornés. Nous ne pouvons pas comprendre l'Infini. Comment donc est-il parvenu à nous l'expliquer?

Et quelles sont ces explications?

Elles varient naturellement selon les inventeurs de systèmes.

La plus remarquable est celle qui fait passer l'âme de planète en planète, avec réincarnations successives, jusqu'à épuration complète. Elle tombe alors dans le soleil, et ce sont les rayonnements des âmes des justes qui rendent cet astre lumineux !!!

Encore une fois, ne croyez pas à des élucubrations de Gheel. Tout cela a été imprimé, par des savants en titre, dont l'imagination montant toujours, a fini par s'égarer dans les nuages.

Le *Libre Penseur* peut être savant, mais *il ne connait pas le premier mot des causes premières.* Par la nature même des choses, il ne peut point les connaître. A cet égard *son ignorance est absolue,* et *c'est au nom de l'ignorance qu'il veut bannir Dieu de l'Univers!* C'est toujours au nom de l'ignorance qu'il remplace les livres saints par la série de rêves qui pour n'être pas nés à Gheel, n'en ont pas moins le caractère.

Si cela n'est pas, Libres Penseurs, veuillez le *démontrer*, non pas par des plaisanteries qui ne prouvent rien, ou par des argumentations philosophiques sujettes à controverse; mais *sur le terrain des faits scientifiquement établis.* Si vous voulez bien nous faire l'honneur de nous adresser votre ouvrage, chez notre éditeur, nous vous promettons d'y répondre.

Ne perdez pas de vue, pour ne pas vous égarer dans la discussion, que la question unique est de savoir comment en écartant Dieu et la Révélation, vous pouvez avec *certitude*, découvrir et nous révéler les causes premières et le but final. Nous vous attendons à cette épreuve.

Tout prouve donc la légèreté et, (il faut bien dire le mot) l'*ignorance* de ceux qui crient sur tous les tons : « **ni Dieu ni maître** ».

Sans Dieu nous n'existerions pas; et ses créatures osent s'insurger contre lui !

Si nous n'avions pas pour maîtres, Dieu d'abord, et puis, dans une certaine mesure, nos parents et les Gouvernements établis, sauf à les modifier, s'il y a lieu, et quand les progrès de l'opinion publique le permettent, *il n'y aurait plus d'Autorité pour faire respecter les lois de notre nature* : la *liberté*, le *droit de tous*. L'anarchie, acclamée dans le délire des meetings, serait le brigandage en permanence, l'appréhension de la chose d'autrui, l'incendie, l'assassinat! Chacun y passerait, tour à tour, tant qu'il rencontrerait un homme plus fort ou plus adroit que lui.

Braves ouvriers, voilà où vous mèneraient ceux qui ne sachant pas se conduire eux-mêmes, prétendent vous imposer leur direction.

Vous en avez de nombreux exemples.

La Commune mettait à feu et à sang la ville entière de Paris, quand elle a été arrêtée dans son œuvre satanique par l'armée de la France.

Vous connaissez les crimes de Decazeville.

Vous avez été témoins de l'incendie et des tentatives d'homicide dans le bassin de Charleroi, où l'armée belge, à son tour, a rempli la douloureuse mission d'employer la force contre les égarés qui menaçaient les gens paisibles.

Tous les jours, dans certaines assemblées, on proclame que la propriété, que le capital appartiennent à l'ouvrier; que le moment approche où l'on brisera les coffres-forts; qu'il faut tuer ceux qui les possèdent; et joignant l'action à la menace, des ouvriers assassinent leur patrons, et on les glorifie. S'ils meurent on fait leur apothéose!!!

Les ouvriers mêmes, non affiliés à ces recrues du crime, et désirant gagner honnêtement par le travail les moyens de nourrir leur famille, sont violentés, battus, menacés de mort par ceux dont ils ne veulent pas suivre les égarements!

Est-ce là l'idéal du progrès humanitaire? A la loi d'amour et de fraternité de l'Évangile, à la solidarité de la loi de Nature, à l'union qui fait la force, aux sentiments du vrai républicanisme, on substitue la haine, la destruction des instruments de travail, qui ont coûté eux-mêmes tant de travail, la guerre des citoyens entre eux, le pillage, l'incendie, l'assassinat. Toute civilisation disparaît. Nous retombons dans la sauvagerie. Nous tombons encore, nous tombons toujours plus bas, l'agglomération humaine n'est plus que malheur et crime! Est-ce cela que vous avez rêvé? C'est là cependant qu'on vous conduit; et vous n'accueillez pas encore par des sifflets ceux qui vous réduiraient au dessous de la brute!

La **Religion** vous garantirait de ces égarements. Elle se résume en ce double précepte : *l'amour de Dieu et du prochain*. Rendez à votre Créateur l'hommage de votre reconnaissance. Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît; respectez sa femme, sa fille encore innocente et pure, sa réputation, son bien. Respectez-vous vous mêmes, de manière à pouvoir vous montrer le visage découvert, et vous aurez accompli la loi, vous serez Chrétien.

Sans doute il existe une **morale indépendante** de tout culte déterminé, et cette morale, quand elle n'est pas dévoyée, doit être pure. Il ne peut en être autrement, car tout se tient dans la nature qui est l'œuvre de Dieu; et la Raison humaine non fourvoyée est nécessairement d'accord avec la loi divine; mais cette morale humaine manque de sa principale sanction, elle manque aussi de ce contrôle suprême qui la garantit de toute erreur; elle s'altère par les passions des hommes; elle cesse d'être une et invariable, elle aboutit au pour et au contre, elle va jusqu'à sanctionner le mal. Voyez le cannibale qui mange ses frères, l'usurier

qui, sans manger les mineurs, dévore leur patrimoine; le diplomate, le conquérant qui vend des nations comme un troupeau ou les massacre pour satisfaire sa vanité, se couche ensuite et dort tranquille.

N'avons-nous pas vu la Justice elle-même s'égarer en appliquant aux universités de l'État des bourses destinées par les testateurs à l'Université catholique? Elle a, de bonne foi, trouvé des sophismes pour légitimer le vol!

Tout dépend des cas. Un homme marié n'a-t-il pas séduit une jeune fille, assassiné en duel le frère de sa victime, et n'est-il pas monté au faîte des honneurs des sociétés secrètes de l'irréligion?

En ce moment même, n'est-ce pas au nom de la morale indépendante et d'un droit, tel qu'on le conçoit dans les bagnes, qu'on veut vous armer les uns contre les autres et faire de la Belgique un cimetière couvert de ruines?

Entre cette morale élastique désastreuse, et la foi de vos Pères, celle qui a pour garantie la parole de Dieu même, qui a mis fin à l'esclavage païen, proclamé la dignité de la femme, fait disparaître la barbarie du moyen âge, conservé le dépôt des sciences et des lettres de l'Antiquité, qui ennoblit l'homme en l'élevant vers Dieu, le rend meilleur et plus heureux, votre choix peut-il être douteux?

Oh! Nous savons bien qu'on vous représente la Religion comme l'éternel obstacle au Progrès, comme l'éteignoir de la Raison, comme une conspiration sourde contre le Pouvoir civil qu'elle voudrait mettre sous ses pieds. C'est le cas de rappeler à ces détracteurs ces mots de l'Ecriture : *ils ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre.* »

Est-ce s'opposer au Progrès que de prêcher la fraternité là où il n'y avait que des propriétaires d'hommes et leurs victimes, de rappeler au tyran du foyer

domestique que la femme est son égale devant Dieu, d'apporter la parole de paix à ces rudes hommes de guerre qui désolaient le moyen âge, de jalonner de ses martyrs les terres les plus inhospitalières, afin d'y mettre un terme à l'infanticide, au cannibalisme, aux hécatombes humaines offertes à la mémoire des défunts?

Est-ce être ennemi du Progrès de pousser si loin l'étude, que dans toutes les parties de la science les hommes de foi se trouvent aux premiers rangs?

Est-ce conspirer contre la Raison, que d'en sonder les profondeurs comme l'a fait S^t^ Thomas d'Aquin, de multiplier les chaires de philosophie, d'aborder tous les problèmes de l'intelligence, de faire avec les Lenormand, les Vigouroux et toute une légion de savants, revivre les siècles passés, et rendre hommage par la voix de Nivive et de Babylone, aux récits de la Bible, que les rationalistes mêmes les plus éminents, appellent le monument le plus précieux de l'Antiquité?

Dans nos écoles mêmes n'est-ce pas le Catholicisme qui emporte le plus de prix?

Où donc est l'ignorance? *C'est précisément dans la Philosophie libre penseuse.* Non seulement elle ne connaît *rien* des causes premières et ne cherche à les expliquer que par des divagations, mais dans le domaine même des sciences, ses grands prêtres, Voltaire tout le 1^er^, font souvent preuve d'une inconcevable légèreté. Qu'il suffise de rappeler la discussion du patriarche de Ferney avec Buffon, à propos de la publication des études sur les *époques de la Nature*, et la pitoyable retraite de l'homme le plus spirituel, mais aussi le moins sérieux de la France. Rappelons encore son enthousiasme pour l'*Ezour Veda*, ce livre sublime des Hindoux, dont l'Évangile n'était, selon lui, qu'un mauvais plagiat; et qui n'était en réalité qu'une traduction de l'Évangile par le père de Nobilis, qui avait cherché à l'adapter par quelques variations, indifférentes au fond, à l'esprit des disciples de Brahma.

C'est toujours avec ce manque de science réelle, qu'aux faits, aux raisonnements sérieux, on substitue des facéties, plus ou moins spirituelles, des sarcasmes, des gros mots. Les catholiques sont des imbéciles, parce qu'on ne comprend pas la sublimité de leur doctrine.

Mais cette doctrine est consignée dans des milliers de volumes, qu'on trouve dans toutes les bibliothèques, elle est résumée à l'usage du peuple dans les catéchismes, on la prêche dans toutes les églises, la porte ouverte pour tout le monde; on la discute, on la justifie dans la Presse, dans des revues scientifiques. Loin de craindre la publicité, on se montre au grand jour, on appelle la discussion, on est prêt au combat. La vérité ne peut qu'y gagner.

Est-ce ainsi qu'on procède dans d'autres camps? Les diverses nuances de la Libre Pensée reçoivent le *mot d'ordre* de la *Franc-maçonnerie*, ce qui, par parenthèse, est peu conciliable avec la *liberté de la pensée*.

La Franc-maçonnerie elle-même est une société occulte. Elle se réunit à des heures inconnues du public, dans des locaux dont la porte est soigneusement fermée. Le secret le plus absolu est recommandé aux adeptes. La secte se méfie même de ses membres qu'on n'initie que progressivement.

Dans les grades intérieurs, pour ne pas effrayer ceux dont on craint les convictions religieuses, on parle avec respect « *du grand architecte de l'Univers.* »

A ceux qui jusqu'à certain point, ont fait leurs preuves, on dit qu'il a bien fallu, par égard pour la faiblesse humaine, laisser croire au Grand Architecte, mais qu'il n'y a en réalité aucun être personnel dominant toutes choses. Il n'y a que *l'âme du monde*, cet esprit qui se répand partout et qui anime tout. Dans ce système Dieu fait partie intégrante du fumier de nos fermes, et nous-mêmes, comme fractions du grand Tout, nous sommes une partie de Dieu!!!

Enfin, le maçon parvient au faîte, les voiles tombent, il voit la lumière. Le panthéisme même est relégué parmi les vieilleries. On n'admet plus que la Nature, c'est-à-dire la *Matière,* ce qui revient à dire que l'intelligence peut sortir d'un peu de boue, d'un caillou peut-être!

Et pour faire triompher cette doctrine, il faut prendre tous les masques, glisser sous toutes les herbes, parler tous les langages, soutenir le pour et le contre selon les circonstances, jusqu'au moment où après avoir renversé toutes les croyances et tous les Gouvernements, la Maçonnerie pourra s'arroger l'empire du Monde.

Ouvriers, voilà les meneurs de vos meneurs. Voulez-vous devenir les très humbles sujets de ces despotes qui disent à leurs néophytes *qu'à dater du jour où ils mettent le pied dans la Loge, ils ne s'appartiennent plus, mais font partie d'un corps répandu par tout l'Univers et auquel ils doivent obéissance.*

Ce corps est gouverné par une *oligarchie*, dont *les noms mêmes sont inconnus* au vulgaire des maçons. Et voilà ce qu'on appelle la *liberté*, la *Raison*, ce qu'on veut substituer à notre Constitution, à la Religion, à tout ce qu'il y a de saint et de vénéré sur la terre! Est-ce bien cela qu'on vous promet? Serait-ce cela que vous voulez?

Il en est temps encore, et puisqu'on a parlé de charlatans, commencez par siffler ceux de vos meetings. Quand les brouillons seront réduits à l'impuissance, réclamez le suffrage universel. En attendant, tâchons d'en approcher, dans les limites de la Constitution; étudions dans le silence du cabinet et au flambeau de la pratique, toutes les réformes sociales possibles sans froisser des droits acquis, marchons la main dans la main et arrivons sans secousses, autant que le permet notre faiblesse, au règne du droit et du devoir, à l'application de la loi de solidarité qui est dans notre nature, à la réalisation de la fraternité chrétienne.

Là est le bonheur, en tant qu'il est possible sur la Terre. Sachons en jouir et ne courons pas après les chimères qui préparent les catastrophes.

Pardon, chers ouvriers, mes frères en Dieu, d'attaquer les croyances ou plutôt l'absence de croyances de ceux d'entre vous qui suivent le drapeau de l'irréligion; pardon d'avoir, à diverses reprises, signalé les dangers de vos meetings. Ce ne sont pas ces meetings que je blâme, ce sont les doctrines inconsidérées et pernicieuses qu'on y professe. Réunissez-vous en corps de métiers, discutez vos intérêts en hommes pratiques, avec le calme et la dignité qui conviennent à la cause du Droit. Faites valoir vos revendications devant la commission du travail instituée pour vous entendre et enregistrer vos griefs, ayez confiance dans le Ministère qui étudie et applique successivement les réformes. Demandez-vous aussi si ceux qui vous détournent de Dieu ne se détournent pas eux-mêmes du bon sens, et si en vous conseillant la dynamite on ne vous prêche pas le suicide? Mon but unique est de vous montrer l'abîme creusé sous vos pas. Puissé-je y avoir réussi!

Un mot encore et ce sera le dernier. On vous a parlé du *syllabus* et des encycliques comme d'une conspiration contre le Pouvoir civil Ceux qui vous parlent ainsi connaissent bien peu les actes dont ils parlent, l'enseignement apostolique dont ces écrits ne sont qu'une explication.

Le syllabus et les encycliques, tout comme l'apôtre S[t] Paul, enseignent au contraire que le pouvoir vient de Dieu et qu'on doit obéissance à ceux qui l'exercent. Le Royaume de Dieu n'est pas de ce Monde, et le Gouvernement des âmes n'a rien à voir au règlement des intérêts civils.

Mais au dessus des rapports des hommes entre eux, et des Gouvernements qui les représentent, de droit ou de fait, il y a les devoirs moraux, ceux de l'âme envers son créateur, envers le prochain, envers elle-même, devoirs que le Pasteur des âmes ne prétend pas imposer matériellement, mais qu'il doit signaler à la con-

science de tous. Voilà le syllabus, et voilà les encycliques.

La raison même fait comprendre la vérite de cet enseignement.

Supposez que la Nation s'assemble et que par un plébiscite rendu à l'unanimité, elle décrète la promiscuité de la femme, de vos compagnes, l'enlèvement de vos enfants, le droit de vie et de mort de l'État sur chacun de vous, selon son bon plaisir, la suppression du travail libre et son remplacement par le servage de l'ouvrier, tout cela serait légal, humainement obligatoire, mais la loi serait-elle juste, serait-elle conforme au droit de nature, à la volonté divine? Le Pouvoir le plus respectable, la Nation elle-même, n'aurait-il pas sanctionné une monstruosité? Le syllabus a donc raison de dire que le droit, dans sa signification la plus haute, est indépendant de la volonté du plus grand nombre, et qu'aucune majorité ne peut moralement légitimer le mal.

Rejeter cet enseignement du syllabus, c'est tout simplement supprimer la morale, le droit, tel qu'il résulte de notre nature, pour y substituer les caprices des hommes.

Les Critiques du syllabus y ont-ils seulement pensé?

La Religion est donc d'accord avec le droit naturel, et comment en serait-il autrement puisque tous deux viennent de Dieu?

Seulement *ne confondez jamais le droit et la licence* qui est de fait *la négation du droit*, le *règne du mal*, la perte de ceux qui s'y laissent entraîner.

LR027

CAT02